

Compte rendu

– Comité de Pilotage –
1^{er} décembre 2016, Chaumeil

Personnes présentes

Fabienne Garnerin, Vice-Présidente au PNR de Millevaches en Limousin
Bernard Senoussaoui, conseil municipal de Treignac
Pierre Martinie, conseil municipal de Saint-Augustin
Annie Lachassagne, 1^{er} Adjointe à la mairie de Chaumeil
Jean-Marie Taguet, conseil départemental de la Corrèze
Cédric Bach, conseil départemental de la Corrèze
Ghislaine Graillet, DDT19, SEFER
Julie Marcinkowski, DREAL Nouvelle Aquitaine
Jean-Louis Roger, association aéromodélisme VDP Les Milans
Alain Cordon, administrateur au CEN Limousin
Cédric Deguillaume, SCEA Deguillaume
Pierre Capelle, association aéromodélisme VDP Les Milans
Paul Saint Amans, association aéromodélisme VDP Les Milans
Jean-Louis Rose, association aéromodélisme VDP Les Milans
Gaëlle Caublot, GMHL
Michel Tournadour, ONCFS
Bernard Valade, Fédération régionale des chasseurs de Nouvelle Aquitaine
Pierre Hayma, FDSEA
Marion Parois, PNR Millevaches en Limousin, Chargée de mission Natura 2000

Personnes excusées

Pascal Coste, Président du conseil départemental de la Corrèze
Vincent Letoublon, Directeur du CBNMC
Sophie Mermet, Inspectrice de l'environnement, DDCSPP de la Corrèze
Romain Chambord, Société entomologique du Limousin

Accueil des participants par Madame Lachassagne.

Introduction de la séance par Fabienne Garnerin qui propose ensuite un tour de table.

Marion Parois présente l'ordre du jour et laisse la parole à Ghislaine Graillet de la DDT pour faire un point d'actualité sur Natura 2000.

G. Graillet explique que la nouvelle programmation FEADER se met en place et espère que cela sera opérationnel pour le premier trimestre 2017. Ceci a été un travail de longue haleine qui n'a pas été facilité par la fusion des régions (le conseil régional étant la nouvelle autorité de gestion et la DDT restant le service instructeur). Le dispositif Natura 2000 était en pause eu égard à l'absence de

financement ces dernières années : les derniers contrats datant de 2013. Une nouvelle dynamique est nécessaire.

Elle explique que nous disposons des financements mais pas encore des outils permettant d'instruire les dossiers. Quoiqu'il en soit, elle reste optimiste en indiquant que la poursuite de Natura 2000 est l'une des volontés du Ministère.

Elle informe les participants que tous les sites Natura 2000 Corrèziens sont désormais dotés d'un DOCOB ; les deux derniers sites (Vallée de la Cère et Vallée de la Dordogne) viennent de le valider. Certains DOCOB sont à mettre à jour.

Elle fait un point sur les évaluations d'incidences et rappelle l'existence du portail internet mis en place par la DDT 19. Elle indique qu'une réflexion est en cours avec le DREAL pour créer un lien entre leurs dispositifs respectifs.

Marion fait ensuite un rappel des chiffres clés et un bilan des contractualisations. Elle indique que des travaux ont lieu en contrebas de la table d'orientation du Suc au May afin d'initier une gestion de ce secteur par pâturage. C'est la commune de Chaumeil qui porte ce projet en lien avec le Parc et Cédric Deguillaume qui assurera ensuite l'entretien.

Le détail des travaux est présenté. Cédric fait part de sa motivation pour ce projet.

Lors de la présentation des Cahiers des charges des nouvelles Mesures agroenvironnementales et climatiques, Cédric Deguillaume indique que les coûts ont fortement diminué mais qu'une partie a été intégrée dans l'ICHN. Il explique qu'il avait contractualisé des mesures de restauration ce qui lui a permis de faire du bon travail. Maintenant les gros travaux de restauration ont été réalisés. Il a fait le choix de ne pas contractualiser de mesure d'entretien mécanique car il estime que cette dernière est contraignante et ne donne pas les moyens de faire le travail correctement. Il va donc faire les interventions sans ces aides (passage du rouleau brise fougères notamment).

Il indique qu'il a donc opté pour la MAEc d'entretien des milieux patrimoniaux et des prairies sans fertilisation via un plan de gestion. Il indique avoir été enthousiaste par la perspective de mise en place d'un plan de gestion pastoral. Il salue l'ambition mais regrette le fait qu'il n'y ait pas eu de moyens mis en place pour en assurer l'animation, pour financer le surcoût ainsi que le suivi et pour accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre du plan de gestion.

Il fait également remarquer que les cahiers des charges sont assez difficiles à appréhender.

Pierre Hayma de la FDESEA indique qu'il serait nécessaire d'intégrer à la liste des cahiers des charges initialement choisis pour ce site une mesure relative à la fauche.

Le Copil valide par principe la mise à jour des cahiers des charges des MAEC dans le DOCOB en intégrant des mesures relatives à la fauche.

Le projet de panneaux dans le cadre du Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) du conseil départemental de la Corrèze est présenté. L'association d'aéromodélisme indique qu'elle est satisfaite de ce travail. Ces panneaux seront apposés aux aires de décollage et atterrissage de parapente et sur la piste d'aéromodélisme. Ils permettent de rappeler les différentes mesures de sécurité. Un petit paragraphe sur Natura 2000 sera intégré aux panneaux présents sur le site. Le PNR

sera associé au choix de l'emplacement de ces panneaux. Ils permettront de remplacer certains panneaux en place sur le site et ayant un impact visuel conséquent.

A. Lachassagne indique que la commune est victime de nombreux vols de panneaux et de dégradations.

C. Deguillaume explique qu'il faut être capable de remplacer rapidement les panneaux et de faire avec.

La cartographie présente sur ces panneaux différencie les pistes et les routes, ce qui est apprécié par les membres du COPIL. Il manque cependant la route de Chaumeil (est-ce que cela est volontaire ?).

L'animatrice du site fera part de ces remarques auprès des Services compétents du Conseil départemental.

Alain Cordon du CEN indique que les militaires causent de fortes dégradations sur le secteur de la table d'orientation. Le Maire les a rappelés à l'ordre. Il semblerait qu'ils aient fait des efforts car aucune dégradation n'a été constatée à la suite de leur dernier passage.

Un problème de signalisation est constaté lorsque les militaires sont présents sur le site : les visiteurs n'osent pas monter jusqu'à la table d'orientation, ils ne savent pas s'ils y sont autorisés.

→ Un travail sera à mener avec les autorités militaires dans ce sens-là.

Un film a été réalisé dans le cadre d'un projet tutoré par des élèves de BTS GPN de Neuvic sur la ferme de la Monédière en partenariat avec le Parc et la FRCIVAM. Il s'agissait de présenter la ferme ainsi que les pratiques agro-écologiques mises en œuvre. Le but étant de pouvoir intégrer cette vidéo au site OSAE (OSez l'Agro-Ecologie), ce qui est désormais chose faite. La qualité du travail est soulignée ; il est proposé de visionner le film à l'issue du COPIL pour les personnes qui le souhaitent.

Cédric indique qu'un travail collectif de gestion du pâturage est animé par le CIVAM. Depuis 5 ans ils s'interrogent sur les façons d'intégrer les landes dans les fermes et ont élaboré une fiche sur la gestion de la lande. Le site Natura 2000 des Monédières est intéressant et très démonstratif pour le sujet. Un groupe de travail s'est réuni récemment sur la ferme de la Monédière pour échanger sur la taille de la lande à callune.

En ce qui concerne l'amélioration des connaissances, il est proposé de mettre en place un suivi de la végétation sur le secteur en travaux en contre-bas de la table d'orientation en lien avec la gestion pastorale mise en place.

G. Graillot, conseille de se rapprocher de Laurent Chabrol du CBNMC pour mettre en place la méthodologie.

J. Marcinkowski explique que ça pourrait également peut-être entrer dans le cadre du marché que la DREAL a passé avec le CBNMC.

Lorsque nous abordons le sujet des Mercredis des Monédières, il est indiqué que la communauté de communes Vézère-Monédières a délibéré favorablement à la reconduction du programme en 2017. L'association d'aéromodélisme se propose de refaire une démonstration comme cela a déjà été fait il

y 2 ans. L'animatrice du site indique le programme pour 2017 est déjà bien avancé mais qu'elle fera remonter l'information à la personne en charge de l'éducation à l'environnement au Parc.

Questions diverses :

Cédric Bach du Conseil départemental demande des information sur la technique du brise fougère. Marion explique qu'il s'agit d'un rouleau avec des barres métalliques, tracté par un cheval ou un tracteur et qui va briser les fougères sans les casser complètement ce qui va permettre de les épuiser...

C. Deguillaume complète en disant qu'un, voire deux passages sont nécessaires chaque année pendant 5 ans. La technique est plus efficace lorsqu'elle est couplée avec du pâturage. Cela permet de bien ralentir la fougère. Le rouleau brise fougère doit être passé entre le 15 juin et le 15 août.

Question sur le paiement des MAEC... d'après les dernières informations (services agriculture des DDT datant de l'avant-veille, lors du COTECH PAEC du PNR), les MAEC contractualisées en 2015 devraient être payées en mars 2017...

Renouvellement de la structure porteuse et de la Présidence du COPIL :

Seul le PNR a exprimé sa volonté de poursuivre l'animation du DOCOB de la ZSC « Landes des Monédières » en maîtrise d'ouvrage. L'ensemble des personnes présentes valide cette proposition.

Le PNR proposait nominativement Fabienne Garnerin comme candidate pour la présidence du Comité de Pilotage. Aucun autre candidat ne s'est manifesté. Fabienne Garnerin est élue Présidente du Comité de pilotage du site Natura 2000 « Landes des Monédières » à l'unanimité.

La séance se termine avec le visionnage du film réalisé sur la ferme de la Monédière par des étudiants en BTS GPN à Neuvic.